

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

### Séance du 22 mai 2023

-----

Date de convocation : 17 mai 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 17    Procurations : 2    Votants : 19

L'an deux mille vingt-trois, le 22 mai à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Jean-Marc DOURAU, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Bérénice DABAN, Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Corinne PANATIER, Edith GRAVELEAU.

EXCUSÉS : Audrey VANHOOREN, Frédéric TABONE

PROCURATIONS : Audrey VANHOOREN à Marc CANTON, Frédéric TABONE à Olivier CHARRET

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

### DÉLIBÉRATION N° 2023-42 : Autorisation donnée à FREE Mobile pour déposer une demande de défrichement

**Vu** le projet de demande de défrichement à déposer auprès de la DDTM par la société FREE MOBILE.

**Vu** le contrat de bail conclu entre l'indivision composée des communes d'Asson et d'Arthez d'Asson d'un part, et la société FREE MOBILE d'autre part, concernant une partie de la parcelle C 578,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De donner pouvoir à M. le Maire d'autoriser la société FREE MOBILE à déposer une demande d'autorisation de défrichement sur une partie de la parcelle C 578 sur une surface de 264 m<sup>2</sup>

VOTE

POUR	19
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'L' followed by several horizontal strokes.